

Notre énergie

Transition / Territoires / Solidarité

LA REVUE DU CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AMBITION 2030 !

Actualités

Une nouvelle régulation
du marché de l'électricité

L'invité

Olivier Hamant
biologiste et chercheur

Le point sur...

La planification
écologique

Accélérons les rénovations globales et performantes !

« **L**a rénovation énergétique des logements est un des principaux moyens identifiés par le gouvernement pour atteindre nos objectifs climatiques. La Loi de finances 2024 prévoit ainsi 1,6 milliard d'euros supplémentaires pour la financer, portant à 5 milliards d'euros le budget total qui y sera consacré l'année prochaine. Il est indispensable d'orienter ce financement vers les rénovations les plus performantes et les ménages les plus modestes. Et de cesser d'encourager les mono-gestes de travaux, comme le remplacement d'une chaudière par une pompe à chaleur ! Face à la hausse actuelle des prix de l'énergie, écologie et justice sociale sont indissociables ! La baisse des émissions de gaz à effet de serre doit s'accompagner d'une baisse des factures et de la précarité

énergétique. Nous sommes convaincus que seule une rénovation globale performante, de type Bâtiment basse consommation (BBC), permet à la fois de mettre les ménages à l'abri des hausses des prix de l'énergie et d'atteindre nos engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour 2030. N'attendons plus ! »



DELPHINE MUGNIER
COPRÉSIDENTE DU
CLER – RÉSEAU POUR
LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

NOTRE ÉNERGIE :
édité par le CLER
mundo-m
47, avenue Pasteur
93100 Montreuil
info@cler.org
www.cler.org

Directeur de la publication : Alexis Monteil-Gutel **Rédactrice en chef :** Stéphanie Cayrol **Rédaction :** Stéphanie Cayrol, Dominique Fidel, Guillaume Tixier **Réalisation graphique et secrétariat de rédaction :** Jane Méry **Photos :** Crédits : EnergieSprong : p.3 - Adobe : p.6 - Christin Hume/Unsplash : p.23 - DR : p.2, 7, 9, 10, 11, 12, 16, 19, 20 **Dessin :** Clara Dealberto p.4 **Photo de couverture :** Pavel Nekoranec/Unsplash **INSS :** 2679-2079.

Financé par



4 DOSSIER

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE **Ambition 2030 !**

Avec la planification écologique, le Président de la République souhaite inscrire son second quinquennat sous le signe de l'action face à l'urgence climatique. Chantier prioritaire de cette planification, la rénovation énergétique des logements accuse un retard considérable. Comment la France peut-elle faire mieux et accélérer les travaux, dans un contexte de crises géopolitique, sociale, économique et écologique ? Quels sont les différents enjeux ? Que proposent les expert-es pour passer à la vitesse supérieure ? Quel horizon en 2030 ? Le point dans ce dossier de *Notre énergie*.

14 TRIBUNE

« L'avenir des énergies renouvelables est entre nos mains »

Par le réseau des Territoires à énergie positive (TEPOS) et les élu-es de l'Association des maires ruraux de France (AMRF)

16 LE POINT SUR...

La planification écologique

18 ACTUALITÉS

Précarité énergétique

Programme Slime, dix ans déjà !

Système énergétique

Régulation du marché de l'électricité : qui sont les gagnants ?

20 L'INVITÉ

Olivier Hamant, biologiste, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae)

22 BOÎTE À OUTILS

Publication

Publicité extérieure : comment réduire sa place dans l'espace public ?

ENTRETIEN CROISÉ



MAÏDER OLIVIER
CHARGÉE DE PLAIDOYER
FONDATION ABBÉ PIERRE



ANDRÉAS RÜDINGER
COORDINATEUR
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
IDDRI

Rénovation énergétique : cap sur 2030

La France accélère-t-elle sur la rénovation énergétique des logements ?

Maïder Olivier : Le nombre de dossiers MaPrimeRénov' augmente légèrement : il est passé de 665 000 en 2021 à 670 000 en 2022. Mais la part de rénovation globale ne représente toujours que 10 % des travaux : 66 000 en 2022 quand le gouvernement affiche une ambition de 200 000 rénovations performantes en 2024, soit une multiplication par trois.

Andreas Rüdinger : L'annonce faite par le gouvernement français de faire sien les objectifs européens de réduction de 55 % des émissions de gaz à effet de serre en 2030 est une excellente nouvelle. L'ambition est forte : il faut faire davantage ces sept prochaines années

que ce qu'on a fait ces 33 dernières ! Le secteur du bâtiment est celui qui va demander le plus d'effort : il faut diviser par deux ses émissions entre 2022 et 2030.

Comment mieux accompagner les ménages les plus modestes vers une rénovation globale et performante ?

MO : Aujourd'hui, les aides sont rehaussées pour tous les niveaux de revenus – signe que le gouvernement souhaite accélérer les rénovations. Pour nous, la priorité est de sortir les ménages les plus modestes de la précarité énergétique. Leur donner accès à une rénovation globale est LA mesure la plus efficace sur le plan social comme sur le plan environnemental. La question du « reste à charge » est centrale.

Les annonces semblent y répondre. Reste à voir si les moyens dédiés suffiront. La réforme de MaPrimeRénov' propose un taux de financement proportionnel à la fois au revenu, à la classe énergétique de départ et à la performance de la rénovation. Le reste à charge pourrait être réduit à 10 % pour les ménages les plus modestes. Collectivités et associations peuvent ramener ce « reste à charge » à zéro, comme nous le faisons avec notre programme SOS Taudis. C'est ce que tous les actrices et acteurs qui luttent contre la précarité énergétique demandent depuis des années !

AR : La France est en avance sur le plan social. En Allemagne, le dispositif d'aide n'est pas couplé à des critères de revenu : seule la performance compte. À mon sens, il faut combiner les deux, comme cela vient d'être proposé pour la première fois avec la planification écologique. Cette planification s'accompagne de moyens importants : 1,6 milliard d'euros supplémentaires pour le budget de MaPrimeRénov' qui atteint 4 milliards d'euros. Mais l'argent ne fait pas tout : il faut aussi une volonté politique forte. On entend monter une petite musique qui, au nom des crises (de l'énergie, de l'immobilier, de l'inflation), propose de ralentir le mouvement et oppose la question sociale à l'action climatique. Ainsi, l'interdiction progressive de location des passoires thermiques risquerait de

**« Utiliser les enjeux sociaux
comme prétexte à l'inaction
nuit à celles et ceux qu'on
prétend protéger. »**

ANDRÉAS RÜDINGER

**« Une rénovation globale est
la mesure la plus efficace sur
le plan social comme sur le
plan environnemental. »**

MAÏDER OLIVIER

couper des logements du marché... Utiliser les enjeux sociaux comme prétexte à l'inaction nuit à celles et ceux qu'on prétend protéger. Chaque crise peut être l'occasion d'un repli mais aussi un puissant vecteur de changement.

Quels freins restent à lever ?

Quels leviers actionner ?

AR : Chercher à réduire très fort les émissions aujourd'hui peut retarder l'atteinte de la neutralité carbone demain. C'est ce qui se passe avec le remplacement des chaudières à gaz par des pompes à chaleur (PAC) : ce geste permet de décarboner rapidement le chauffage mais en revanche, il n'encourage pas la réalisation de rénovations performantes. Il est nécessaire de conditionner l'électrification de la chaleur dans le bâtiment à une isolation efficace.

MO : Pour lutter contre la précarité énergétique, il faut travailler à la fois sur l'immédiat et la durée, actionner en même temps les leviers de l'aide au paiement des factures et de l'accompagnement vers une rénovation globale. En 2023, le chèque énergie envoyé aux ménages modestes était de 148,60 euros, un montant dérisoire au regard de la hausse des factures. ●

Andreas Rüdinger est co-auteur de *Réussir le pari de la rénovation énergétique*, une étude de l'ADEME parue en 2022.

🔗 www.iddri.org

L'emploi au cœur de la rénovation énergétique

Toutes les études convergent : l'accélération de la rénovation énergétique s'accompagnera d'une hausse des besoins en emplois comme en formations. État des lieux et perspectives.



« Un des plus grands chantiers du siècle. Voilà comment un récent rapport parlementaire qualifie la montée en puissance et en ressources humaines rendue nécessaire par l'accélération de la rénovation énergétique. Le gouvernement compte atteindre le chiffre de 900 000 rénovations globales de logements via MaPrimeRenov' en 2030. Soit treize fois plus qu'en 2022 ! Cela implique de mobiliser massivement une filière qui aujourd'hui peine à recruter », prévient Antoine Durand, responsable Transition écologique et Emploi du Réseau Action Climat.

Des estimations cohérentes

Fin octobre 2023, l'ADEME, en partenariat avec Alliance Villes Emploi publiait, dans le cadre du projet Build Up Skills 2 (BUS 2) cofinancé par l'Union européenne, un état des lieux du secteur du bâtiment en France avec un chiffrage des besoins en emplois et métiers à l'horizon 2030, au regard des objectifs énergétiques et climatiques nationaux. « Pour réaliser ce diagnostic, nous nous sommes appuyés sur l'ensemble des parties prenantes : professionnels du BTP et de l'immobilier, de l'emploi, de la formation, les administrations, les collectivités... Malgré des méthodes différentes,

nos chiffres sont cohérents avec ceux de France Stratégie et de négaWatt. Entre 170 000 et 250 000 emplois à temps plein supplémentaires sont nécessaires pour atteindre les objectifs 2030 en matière de rénovation énergétique des bâtiments, résume Sarah Marquet, économiste au service Bâtiment de l'ADEME. Avec le soutien de quatre maisons de l'emploi, nous avons aussi chiffré les besoins à l'échelle locale. »

Faire coïncider l'offre et la demande

« Nous ne sommes pas aujourd'hui en mesure de répondre à une demande massive. C'est une des premières leçons de l'étude. Il faut parvenir à monter en puissance en même temps sur la demande de rénovation et sur l'offre de formation pour les professionnels », assure Amaury Parelle, chef de projet chez Transitions, un des trois bureaux d'étude (avec In Numeri et Pouget) associé au diagnostic prospectif BUS 2. Prochain objectif en avril 2024 : faire émerger avec les collectivités et l'ensemble des secteurs du bâtiment et de l'emploi, une feuille de route commune co-construite à partir des meilleures pratiques et soumise à consultation publique. Chacun peut participer aux ateliers collaboratifs. ●

● buildupskills.ademe.fr



900 000

RÉNOVATIONS GLOBALES. C'EST L'OBJECTIF DU GOUVERNEMENT D'ICI À 2030. CELA CORRESPOND À TREIZE FOIS PLUS QU'EN 2022 !



AVIS D'EXPERT

JONATHAN VAVRE,
CHEF DE PROJETS
À L'INSTITUT NÉGAWATT

« Fournir aux collectivités une vision à long terme »

« Porté par l'Institut négaWatt et Dorémi, Facilaréno est un programme d'accompagnement de la rénovation performante des maisons individuelles dont l'une des finalités est de proposer, fin 2024, une application web croisant rénovations, emplois et formations. Nous développons cet outil de planification territoriale des besoins en caractérisant premièrement le parc, en proposant ensuite des scénarios pour atteindre l'objectif de rénovation du parc au niveau BBC en 2050 par typologie de rénovations, puis en proposant un nombre d'équivalents temps plein (ETP) par typologie de métier en fonction du nombre de rénovations à réaliser, pour enfin renseigner le delta entre les ressources actuelles et celles nécessaires en 2050. Un tel outil permet aux collectivités de disposer d'ordres de grandeur et d'une feuille de route annuelle. Il donne ainsi les moyens aux territoires de se projeter à long terme, en fédérant avec eux les acteurs et actrices du bâtiment, de l'emploi et de la formation, tout en mettant l'accent sur le besoin des Régions de financer davantage de formations à la rénovation performante. »

La rénovation énergétique des logements

LE SECTEUR DU BÂTIMENT EN FRANCE



44 %

DE L'ÉNERGIE FINALE CONSOMMÉE EN FRANCE

23 %

DES ÉMISSIONS NATIONALES DE GAZ À EFFET DE SERRE



7,2 Millions

DE PASSOIRES THERMIQUES EN FRANCE



RETROUVEZ NOTRE TRANSITIONTHÈQUE SUR LE THÈME DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE SUR WWW.DOC-TRANSITION-ENERGETIQUE.INFO

POUR RÉNOVER 1 181 000 LOGEMENTS PAR AN (DONT 911 000 AU NIVEAU BBC) ET 27 MILLIONS DE M² DE BÂTIMENTS TERTIAIRES ENTRE 2022 ET 2030, IL FAUDRAIT :



430 000

ÉQUIVALENTS TEMPS PLEINS (ETP) SOIT PRÈS DE 200 000 ETP SUPPLÉMENTAIRES PAR RAPPORT AU NOMBRE ACTUEL



31 Milliards

D'INVESTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES PAR AN

10 Milliards

C'EST LE MONTANT SUPPLÉMENTAIRE QUE PRÉVOIT LE PROJET DE LOI DE FINANCES 2024 POUR LA PLANIFICATION ÉCOLOGIQUE



1,6 MILLIARD D'EUROS POUR LES AIDES À LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



500 MILLIONS D'EUROS POUR LE FONDS VERT DESTINÉ À ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DANS LES TERRITOIRES

SOURCES : ONRE, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ADEME.

Les nouveaux pros de la réno

Ils ou elles sont artisans ou experts techniques et militent pour faire évoluer les métiers de la rénovation énergétique en conjuguant préoccupations sociales et environnementales. **Témoignages.**

« Je veille à ce que les meilleurs scénarios de rénovation soient retenus. »

RAPHAËLE HÉLIOT, CHARGÉE DE MOBILISATION DES PROFESSIONNEL·LES DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE À L'ALEC-MVE



Cela fait bientôt trois ans que j'ai rejoint l'Agence locale de l'énergie et du climat MVE qui est l'Espace Conseil France Rénov' pour 36 communes de l'Est parisien. La mission principale des 30 collaborateurs de l'agence est d'accompagner les habitants et les habitantes du territoire dans leurs projets de travaux de rénovation énergétique. Pour ma part, je suis chargée de la mobilisation des professionnel·les : architectes, bureaux d'études et entreprises du bâtiment. À ce titre, je suis chargée de nourrir la plateforme territoriale de la rénovation énergétique du Grand Paris qui permet de mettre en relation les pros et les particuliers. Ma mission consiste notamment à réaliser les entretiens d'affiliation pour les entreprises qui souhaitent rejoindre la plateforme. Je suis également chargée du suivi des devis et des audits qui sont menés dans le cadre de France Rénov'. Je relis tous

les documents et j'échange avec les pros dans une optique d'amélioration continue. Je dois veiller à ce que soient retenus les meilleurs scénarios de rénovation possibles, à la fois en termes de gain énergétique mais aussi d'accessibilité pour les particuliers. Je dois soit inciter à rehausser l'ambition de certains projets, soit revoir cette ambition à la baisse... pour ne pas décourager les passages à l'acte. En parallèle, j'assure l'animation des réseaux de professionnel·les autour des questions techniques en m'appuyant, entre autres, sur mes études d'architecte. Dans ce cadre, j'organise des rencontres pour qu'ils tissent des liens et pour accompagner leur montée en compétences sur certaines thématiques comme le travail en équipe pour une rénovation globale, la lutte contre l'humidité, les produits biosourcés ou encore les interventions sur bâti ancien. »

« Féminisons les métiers de la rénovation énergétique ! »

VIRGINIE BLAISON, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE METIISTA



« Créée il y a douze ans près de Lyon, sur la base d'une société existante, Metiista est une entreprise de plâtrerie, peinture et isolation d'une quarantaine de collaborateurs qui place le développement durable et la défense de l'artisanat au cœur de son identité. Cela nous a amené à nous engager, il y a trois ans, dans un positionnement d'entreprise à mission. L'un de nos cœurs de métier est la rénovation éco-responsable avec une large part dévolue aux isolants et aux matériaux biosourcés. Actuellement, nous étendons progressivement notre sphère d'activités vers la menuiserie, afin de pouvoir prendre en

charge des rénovations globales plus performantes sur le plan énergétique. Une autre de nos spécificités est d'être une entreprise bien plus féminine que la moyenne des entreprises d'un secteur encore très viril. D'ailleurs, Metiista, qui a été fondée par un homme, veut dire artisane en espéranto ! Ainsi, le comité de direction est constitué uniquement de femmes, Elsa Somano et Anaïs Fabre ; trois chargées d'affaires sur cinq sont des femmes et sur les chantiers, nous avons une peintre, une apprentie peintre et une apprentie plaquiste qui font toutes preuve d'excellence dans leur métier respectif. »

« Sabeko est une entreprise familiale de plomberie, chauffage et climatisation active dans la



région lyonnaise depuis 2013. Dès le départ, nous avons voulu pratiquer notre métier différemment en mettant en place un modèle distinctif dans un secteur vieillissant. Dans cette optique, nous avons pris des mesures concernant le stockage du matériel, la digitalisation de nos fonctionnements et surtout, nous avons misé sur l'apprentissage. L'enjeu de ce dernier point était double : pallier la pénurie de main d'œuvre d'une part et faire évoluer les pratiques du secteur afin de mieux répondre aux enjeux de la rénovation énergétique d'autre part.

« Développer l'apprentissage pour répondre à nos enjeux. »

SAMUEL KOHEN, GÉRANT DE SABEKO

Aujourd'hui, nous comptons 130 collaborateurs dont... 45 apprentis ! L'an dernier, nous avons créé un centre de formation avec trois classes de CAP dont les élèves sont répartis dans plusieurs entreprises de la région car notre ambition est de contribuer à transformer tout l'écosystème. Par ailleurs, nous venons de structurer une association baptisée Semeurs de talents centrée sur la valorisation de l'apprentissage, des métiers de l'intelligence de la main et de notre secteur d'activité. Nous développons actuellement un projet de série intitulée L'art de (ré)apprendre qui mêlera fiction et documentaire. »

« Sortir des schémas classiques pour mettre l'utilisateur au centre »

Entretien avec Pascal Lenormand, cofondateur d'Incub, bureau d'études qui imagine des utilisations plus intelligentes de l'énergie.

Concrètement, c'est quoi le travail d'un designer énergétique ?

Il peut s'agir de résoudre des dysfonctionnements énergétiques dans des bâtiments (surchauffe, surconsommation...) mais aussi d'imaginer des utilisations plus intelligentes de l'énergie dans des événements comme des festivals. Le tout, si possible sans travaux. Les questions que nous posent nos clients – entreprises, institutions ou collectivités – sont de nature très variée : comment réduire la température sans climatisation ? Comment diviser par deux la consommation énergétique d'un restaurant ? Comment rendre une église confortable en plein hiver sans chauffage ? Dans tous les cas, notre point d'entrée, c'est l'être humain puisque c'est lui qui consomme de l'énergie pour obtenir un service. Et non l'objet technique.

Comment cela se passe-t-il en pratique ?

Nos missions commencent par un audit en relation étroite avec les usagers. Puis nous proposons des solutions pour répondre à l'urgence rapidement en identifiant tous les gisements immédiatement mobilisables. Cela peut aller très vite, comme dans le cas de cette salle de spectacle qui a vu ses consommations baisser de 40 % pour l'électricité



et de 34 % pour le gaz en quelques jours grâce à des gestes simples comme l'arrêt de la centrale de traitement d'air hors période de concert, la suppression du chauffage dans le hall d'accueil et la distribution des plaids aux spectateurs. Enfin, pour changer la donne en profondeur et dans la durée, nous élaborons une planification stratégique qui embarque parfois des propositions techniques mais surtout des propositions d'ordre organisationnel. Notre mantra, c'est de redonner le pouvoir aux usagers et cela passe souvent par un changement d'attitude de la part des instances dirigeantes ! Notre approche nécessite de penser différemment ce qui prend du temps, en particulier dans le milieu du bâtiment où nous sommes encore parfois perçus comme des « déprescripteurs » de travaux. ●

« Mobiliser et dynamiser toutes les filières au service de la transition écologique »

Entretien avec Cécilia Berthaud, secrétaire générale adjointe à la planification écologique.

Quelles sont les propositions du secrétariat général à la planification écologique (SGPE) et comment ont-elles été élaborées ?

Placé sous l'autorité de la Première ministre, le SGPE a pour mission d'assurer la cohérence et le suivi des politiques environnementales et de mesurer la performance des actions menées. Nous nous attaquons à cinq défis : l'atténuation du réchauffement climatique, l'adaptation face à ses conséquences, la préservation et la restauration de la biodiversité, la préservation des ressources naturelles et la réduction des pollutions. Pour cet exercice, nous avons travaillé pendant un an avec l'ensemble des ministères mais aussi avec toutes les parties prenantes : entreprises, parlementaires, collectivités, associations... Le plan n'est pas pour autant figé, c'est un travail en constante évolution, le fruit d'une démarche itérative, de concertations à différents niveaux, qui s'ajustera au fil du temps pour s'assurer de l'atteinte des objectifs fixés. Il s'agit d'une approche transversale où pour chaque ambition sont examinés les enjeux de bouclage et les conditions de réussite : évolution des politiques publiques, disponibilité des financements, conséquences sur l'emploi et la formation, territoriali-



sation, disponibilité des ressources naturelles... L'objectif est à la fois de mettre la planification écologique au cœur de l'action publique et de mobiliser et dynamiser tous les acteurs et actrices au service de la transition écologique. Il s'agit de fixer un cap, de partager une trajectoire commune.

Quel est le calendrier de mise en œuvre proposé, et avec quels financements ?

Pour faire face à l'urgence climatique, la France s'est fixé un objectif très ambitieux : baisser de 55 % nos émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2030, par rapport à leur niveau de 1990. Pour y parvenir, nous devons faire davantage en sept ans que ce que nous avons fait ces 33 dernières années. D'ici 2030, nous comptons aussi restaurer 1,4 million d'hectares

pour préserver la biodiversité, réduire de 10 % nos consommations d'eau, nous adapter aux conséquences inévitables du changement climatique... Nous avons réalisé un premier tableau de bord qui présente année après année, jusqu'en 2030, une série d'indicateurs qui tracent le chemin à suivre en matière de transport, d'énergie, de bâtiment, d'agriculture, de couvert forestier... Pour financer l'ensemble de ces actions, comme le note le rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz remis en mai dernier à la Première ministre, l'État ne pourra pas tout : l'effort devra être réparti équitablement entre les entreprises, les collectivités territoriales, les ménages et l'État. Cela dit, ce dernier prend déjà largement sa part : le projet de Loi de finances 2024 prévoit 10 milliards d'euros supplémentaires en faveur de la transition écologique. Près de 5 milliards d'euros au total sont ainsi prévus en 2024 pour accompagner les Français-es dans la rénovation de leur logement, soit une hausse de 1,6 milliard d'euros. Le Fonds vert, destiné à financer les projets de transition écologique des collectivités territoriales, s'élève désormais à 2,5 milliards d'euros en 2024, soit une hausse de 500 millions d'euros par rapport à 2023.

Quelles sont les actions prévues en matière d'emploi et de formation ?

Nous sommes actuellement en train d'appliquer la méthode du SGPE à ce chantier. La trajectoire est en cours d'élaboration et sera disponible l'année prochaine. Mais si on regarde les études de France Stratégie par exemple, on peut s'attendre à une croissance nette de la demande de main d'œuvre. Cette création d'em-

« L'objectif est de mettre la planification écologique au cœur de l'action publique. »

CÉCILIA BERTHAUD

ploi engendrera des mouvements forts entre les secteurs : la rénovation énergétique en profitera largement, tandis qu'on peut imaginer une diminution dans les secteurs liés aux énergies fossiles par exemple... Nous regardons comment accompagner cette redistribution d'emplois entre les différents secteurs, les différents territoires. Il est par ailleurs nécessaire de faire évoluer les référentiels de compétences, de former les formateurs et d'évaluer les gisements d'emplois ainsi que les opportunités économiques associées à la transition. C'est un des objectifs de la Loi pour une industrie verte qui vise la création de 40 000 emplois directs d'ici 2030. ●



- 55 %

D'ÉMISSIONS NETTES DE GAZ À EFFET DE SERRE. C'EST L'OBJECTIF QUE S'EST FIXÉ LA FRANCE POUR 2030 (PAR RAPPORT À 1990).

« L'avenir des énergies renouvelables est entre nos mains »

PAR LE RÉSEAU DES TERRITOIRES À ÉNERGIE POSITIVE (TEPOS)
ANIMÉ PAR LE CLER – RÉSEAU POUR LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE
ET LES ÉLU·E·S DE L'ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE (AMRF)

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (APER) du 10 mars 2023 confie aux communes la mission de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Nous, élus et techniciens, membres du réseau des Territoires à énergie positive et de l'Association des maires ruraux de France, appelons chaque maire à se saisir de cette opportunité législative afin d'accélérer la transition énergétique sur nos territoires. Nous avons le pouvoir d'agir, utilisons-le !

Une chance pour les territoires ruraux

L'accélération du déploiement des énergies renouvelables est devenue une absolue nécessité pour garantir l'approvisionnement énergétique de la France et assurer notre sécurité climatique. Les communes rurales détiennent les ressources énergétiques dont notre pays a besoin. Leur exploitation doit être mise en politique et planifiée par les territoires pour leur permettre de capter les richesses économiques, sociales que les énergies renouvelables ont à offrir. Développer les énergies renouvelables avec les acteurs locaux est

un levier puissant pour contribuer à la vitalité économique des territoires ruraux et réduire l'exposition des services publics, des acteurs économiques et des habitants à la volatilité des prix de l'énergie. Les retombées locales des installations de production peuvent être multiples et conséquentes à condition que les projets soient négociés et ancrés dans les territoires. En devenant force de proposition, les communes sont en meilleure position pour négocier avec les développeurs et demander une meilleure répartition des recettes fiscales. Lorsque les projets sont menés en coopération avec les acteurs locaux et les citoyens, ils permettent aussi et surtout à des territoires ruraux, mis à mal par la désindustrialisation et l'exode rural, de trouver un nouveau souffle. Sans oublier la fierté de contribuer positivement aux enjeux écologiques. Les exemples de boucles vertueuses créées par des installations d'énergie renouvelable sont nombreuses au sein du réseau TEPOS.

La planification en mode coopération

Pour que planification rime avec accélération, ne partons pas d'une

« LORSQUE LES PROJETS SONT MENÉS EN COOPÉRATION AVEC LES ACTEURS LOCAUX ET LES CITOYENS, ILS PERMETTENT À DES TERRITOIRES RURAUX MIS À MAL PAR LA DÉSINDUSTRIALISATION ET L'EXODE RURAL, DE TROUVER UN NOUVEAU SOUFFLE. »

feuille blanche. Ouvrons des espaces de dialogue avec nos concitoyens pour sortir des positions dogmatiques, et coopérons ! Souvent, des études et documents de planification existent déjà à l'échelle intercommunale ou départementale et des projets sont déjà dans les cartons de développeurs et/ou d'acteurs locaux. Des données sont mises à notre disposition, des outils existent pour mettre en débat les questions de mix énergétique. Les exemples d'expériences réussies sont disponibles dans nos réseaux, utilisons-les ! De multiples interlocuteurs sont présents pour nous guider au sein des intercommunalités, des structures d'ingénierie mutualisées, des syndicats d'énergie, des préfectures, des départements, des régions ou encore de nos réseaux. La liste est longue et variable d'un territoire à l'autre. Nous appelons donc à une meilleure lisibilité des périmètres d'intervention et d'expertise de chacun. Ne décourageons pas les élus volontaires qui doivent avancer sans ingénierie pour les accompagner ! Les services de l'État doivent être des facilitateurs aux projets d'énergie renouvelable.

Les maires aux commandes !

La définition des zones d'accélération qui nous est confiée à l'échelle communale ne prendra tout son sens que si elle est intégrée dans une vision globale en lien avec les objectifs nationaux et la mise en œuvre de mesures de sobriété et d'efficacité énergétique. Faisons de l'implantation des énergies renouvelables un facteur de reprise en main de notre destinée locale, de confortement de notre fonctionnement démocratique, de vitalité de nos territoires et de cohésion nationale ! Pour que l'accélération soit réelle, croyons en la capacité d'agir de la ruralité, mixons les énergies, considérons les projets déjà engagés et consolidons les filières en émergence ! Nous avons le pouvoir d'accélérer la transition énergétique dans nos territoires, avec nos concitoyens et tous les acteurs concernés. Ne manquons pas ce rendez-vous ! ●

Une tribune parue le
26 septembre 2023 dans
la Gazette des communes.
À lire sur : www.lagazette-descommunes.com



La planification écologique

En quoi consiste la planification écologique ?

Anne Bringault : Ce qui distingue ce plan de ceux qui le précèdent, tels que la stratégie bas carbone, c'est qu'il est porté par Matignon. Il est le fruit d'une approche transversale, de multiples réunions d'arbitrage avec tous les ministères concernés qui ont validé cette planification.

Damien Demailly : Pour atteindre l'objectif fixé par le paquet de législations européennes sur le climat *Fit for 55* – réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) de 55 % d'ici à 2030 par rapport aux niveaux de 1990 – la planification écologique identifie les potentiels de réduction secteur par secteur. Elle s'assure de la cohérence des politiques publiques en matière d'énergie, de biomasse, de biodiversité, de baisse des émissions... Avec ce plan, l'État partage aussi sa vision de la France de demain.

Le 25 septembre 2023, le Président de la République présentait le plan issu des travaux du Secrétariat général à la planification écologique. Ce plan fixe des objectifs précis, assortis de trajectoires chiffrées afin de réduire fortement nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Entretien croisé.



DAMIEN DEMAILLY
DIRECTEUR ADJOINT STRATÉGIE
ET VALORISATION DE L'INSTITUT DE
L'ÉCONOMIE POUR LE CLIMAT – I4CE



ANNE BRINGAULT
DIRECTRICE DES PROGRAMMES
DU RÉSEAU ACTION CLIMAT

Comment transformer les intentions en actions concrètes ?

AB : Le plan dresse des constats en matière de logement, de transport, d'alimentation, de consommation ou de production... et propose des trajectoires : où en sommes-nous ? Où voulons-nous aller ? Ainsi, il propose de passer d'un parc actuel de 1 % de voitures électriques à 15 % en 2030. Mais les moyens législatifs et réglementaires pour y parvenir, comme l'instauration d'un malus poids pour inciter les industriels à proposer des véhicules électriques légers, sont absents.

DD : Le plan est un travail d'ingénieurs, il chiffre des objectifs et identifie des leviers. Il reconnaît que les politiques publiques actuelles ne permettront d'atteindre que 45 % de nos objectifs et qu'il nous faudra de nouvelles mesures pour les 55 % restants. Ces mesures prendront la forme soit de nouvelles normes réglementaires, soit de modifications de la fiscalité ou d'une augmentation de la dépense publique. En pratique, ces trois leviers vont souvent ensemble. Aujourd'hui, il semble que l'État ne souhaite ni de nouvelles normes contraignantes, ni davantage de taxes. La marge de manœuvre est donc très réduite.

« Les mesures doivent être débattues pour mieux répondre aux enjeux de justice sociale. »

ANNE BRINGAULT

« Le plan reconnaît que les politiques publiques actuelles ne permettront d'atteindre que 45 % de nos objectifs. »

DAMIEN DEMAILLY

Comment améliorer ce plan ?

AB : Il faut qu'il rentre dans le débat public. Les mesures à mettre en œuvre, nationalement ou localement, doivent être débattues pour mieux répondre aux enjeux de justice sociale, au principe du pollueur/payer et intégrer davantage la sobriété.

DD : Le rôle des collectivités locales est central mais comment leur demander de faire des investissements importants si elles sont dans un cadre budgétaire contraint ? Enfin, le financement de l'adaptation aux impacts du changement climatique n'y figure pas, alors même qu'il est impératif d'intégrer le climat de demain dans toutes les politiques publiques. Mais le plan n'est pas un document figé. C'est une stratégie vivante avec des outils de suivi qui permettent des ajustements. ●



Les recommandations
du Réseau Action Climat
sur la planification écologique

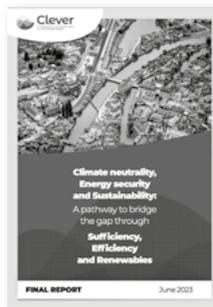
🔗 www.reseauactionclimat.com

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Programme Slime : dix ans déjà !

Quelques jours avant la troisième édition de la Journée nationale contre la précarité énergétique, les acteurs et actrices engagés dans la lutte contre la précarité énergétique ont fêté, dans une ambiance conviviale, les dix ans du programme Slime. Sept collectivités ont été récompensées pour leur engagement et leurs actions concrètes auprès des ménages confrontés à d'importantes difficultés financières. À cette occasion, Gladys Grelaud, cheffe de projet Lutte contre l'habitat indigne et coordinatrice du dispositif Slime à Brest Métropole a appelé les participant·es à poursuivre leur mobilisation. « *Cela fait dix ans que Brest est engagé dans le programme Slime et nous devons poursuivre notre action car la précarité énergétique a changé de visage. Il y a dix ans, les ménages ne savaient pas décrypter leur facture ni même où se trouvait leur compteur, mais ils se chauffaient. Aujourd'hui, nous accompagnons des travailleurs pauvres en situation de privation.* » ●

SOBRIÉTÉ

NégaWatt dévoile un scénario de transition énergétique européen

Après quatre ans de travail, l'Association négaWatt et ses 25 partenaires européens ont présenté le scénario européen. « *Il prévoit que l'Europe aura la capacité de couvrir l'ensemble de ses besoins en énergie grâce aux énergies renouvelables locales en 2050* », annonce Yves Marignac, porte-parole de négaWatt. Il indique également que la neutralité carbone pourra être atteinte en 2045 – la dernière limite pour tenir l'objectif de maintenir le réchauffement climatique en dessous de 1,5° C à 2100. Cela suppose d'atteindre un palier de - 65 % d'émissions nettes à 2030, alors que la feuille de route européenne prévoit une baisse de 55 %. ●

EN CHIFFRE

35 %

DES MÉNAGES FRANÇAIS
HABITENT DANS UN
TERRITOIRE COUVERT
PAR UN DISPOSITIF SLIME

➔ www.lesslime.fr

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les clés pour vous lancer

Dans la continuité du Grand atelier des maires ruraux pour la transition écologique, le CLER – Réseau pour la transition énergétique, partenaire de l'Association des maires ruraux de France, propose aux élus ruraux un parcours d'initiation *Énergies renouvelables : les clés pour vous lancer*. Vous êtes maire et vous souhaitez prendre en main la question du développement des énergies renouvelables sur votre territoire ? Ce parcours est fait pour vous !
Inscrivez-vous avant le 18 décembre pour vous initier dès janvier 2024. ●

ÉNERGIE

Régulation du marché de l'électricité : qui sont les gagnants ?

Le 14 novembre 2023, Bruno Le Maire, Ministre de l'économie, présentait un accord conclu entre l'État et EDF sur la nouvelle régulation du marché français de l'électricité. Décryptage avec Hélène Gassin, consultante en stratégies territoriales dans le secteur de l'énergie et adhérente du CLER – Réseau pour la transition énergétique.

**Sur quoi porte l'accord conclu entre le gouvernement et EDF ?**

Il s'agit d'un accord sur le prix de vente moyen de l'électricité d'origine nucléaire produite par EDF, désormais fixé autour de 70 euros par mégawattheure (MWh). Cet accord est présenté comme prenant le relai du mécanisme d'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique (Arenh) qui prend fin en 2025. Ce dernier obligeait EDF à vendre une partie de sa production (100 TWh par an, soit environ un tiers) à un prix de 42 euros par MWh. Cet accord stipule désormais que si ce prix moyen dépasse 78 à 80 euros, l'État taxera les revenus d'EDF à hauteur de 50 %, et jusqu'à 90 % en cas de vente à un prix supérieur à 110 euros.

Quelles sont les implications pour les consommateurs, particuliers ou entreprises ?

Bruno Le Maire a présenté cet accord comme offrant une « *protection permanente du consommateur sur les prix de l'électricité* » et « *de la visibilité aux entreprises* ». Cette communication est

« Cet accord ressemble plus à un arrangement entre l'État et son entreprise qu'à la structuration du système électrique français. »

décalée car rien dans cet accord ne protège les consommateurs ou ne rassure les entreprises. Il y a davantage de flou que de visibilité ! Cette décision n'est profitable qu'à ses deux signataires : l'État et EDF. Le premier, parce que si le prix de l'électricité baisse, il ne doit pas compenser le producteur mais le taxe quand le prix augmente. Le second, parce que sa liberté est totale : c'est à EDF de faire la moyenne de ses ventes (à qui, sur quel marché ?) et de déterminer ainsi son niveau de taxation. L'État indique qu'en cas de trop perçu, les taxes seront redistribuées aux consommateurs mais il n'indique pas comment. Tout ce que l'on sait c'est que cette redistribution se fera après coup. D'abord on facture, ensuite on compte, puis éventuellement on rembourse. On n'est pas vraiment dans une logique de protection... Les associations de consommateurs, les professionnel·les, les collectivités ne sont pas dupes et demandent des éclaircissements. Aujourd'hui, personne ne sait combien il paiera son électricité en 2026. ●

EN SAVOIR +

Lire l'intégralité de l'article sur www.cler.org/actualités

« Inspirons-nous de la robustesse du vivant ! »

Biologiste, chercheur à l'Institut national de la recherche agronomique (Inrae) et directeur de l'Institut Michel Serres, Olivier Hamant s'érige contre la notion de performance. Sa conviction : l'avenir de la planète passe par la robustesse.



OLIVIER HAMANT
BIOLOGISTE

Que pensez-vous des mesures mises en place pour répondre à l'urgence climatique ?

J'ai la sensation que nous sommes encore coincés dans notre logiciel productiviste. Notre principale préoccupation est l'optimisation de l'existant, pour continuer à répondre à nos besoins énergétiques avec la plus petite empreinte carbone possible. Nous faisons de la sobriété productiviste en quelque sorte ! Les solutions que nous choisissons ont parfois un coût socio-environnemental non négligeable. Je pense par exemple aux éoliennes géantes en mer dont les pales, non recyclables et irréparables, sont conçues avec du balsa issu des forêts équatoriales et de terres rares. Autre exemple, le tout électrique qui puise allègrement dans les ressources en cuivre et en lithium de la planète dont l'extraction est très polluante.

En matière d'énergie, on parle beaucoup d'efficacité, d'efficience et de performance...

Oui et cela résume bien le phéno-

mène d'emprise dont nous sommes collectivement victimes. Depuis des années, nous nous persuadons qu'il n'y a pas d'autres voies pour freiner le changement climatique que d'optimiser nos systèmes. À commencer par nos systèmes énergétiques pour les rendre toujours plus performants, c'est-à-dire plus efficaces (visant à atteindre un objectif) et plus efficaces (avec le moins de moyens possible). Dans un monde stable et abondant en ressources, cette performance peut faire sens. Mais ce dogme nous enferme dans une voie étroite qui est très fragile, car la performance réduit le champ des possibles. Il nous empêche aussi d'anticiper d'éventuels effets rebonds. On rend nos outils moins énergivores, mais cela crée de nouveaux besoins. Et en fin de compte, on observe que la consommation globale des ressources augmente. C'est ce qu'on appelle le paradoxe de Jevons. Encore un exemple : les gains d'efficience énergétique des avions expliquent en partie le boom des vols touristiques...

Quel modèle proposez-vous ?

Inspirons-nous du vivant ! Je défends la robustesse qui consiste à maintenir un système stable malgré les fluctuations. La robustesse, c'est le propre du vivant et cela depuis la nuit des temps. C'est la raison de sa subsistance malgré des conditions parfois très hostiles. Comment font-ils ? Les êtres vivants ne sont pas robustes et performants, ils sont robustes parce qu'ils ne sont pas performants. Il s'agit de valoriser les points faibles, de mettre du jeu dans les rouages. Bref, le contraire de l'optimisation.

Et comment entre-t-on dans l'ère de la robustesse ?

Au niveau des sociétés humaines, cela implique de prendre le chemin inverse de celui de la performance. La performance aime la précision, le contrôle, la vitesse d'exécution, la standardisation, la planification. Toutes valeurs qui réduisent nos options. C'est bien trop fragile quand surgit un événement clima-

tique extrême ou une pandémie mondiale. Dans le monde qui vient, nous devons cultiver la diversité des savoirs et des pratiques ; la circularité comme dans les écosystèmes vivants où le gâchis de l'un est la ressource des autres. Une idée très éloignée de l'efficience qui déteste le gâchis ! Nous devons aussi retrouver le goût de la lenteur et de l'aléatoire et développer notre capacité à coopérer, en plaçant le bien commun au-dessus des objectifs individuels. Ça n'a rien d'utopique. C'est d'ores et déjà l'état d'esprit de l'agroécologie, de la Convention citoyenne pour le climat, ou encore de l'économie de la fonctionnalité et de la coopération. Placer l'impératif de robustesse d'abord permet simplement d'évacuer les solutions inadaptées à un monde fluctuant, et de s'engager sans regret dans un monde nettement plus riche en interactions. ●

BIO

2003 : soutenance d'une thèse en physiologie cellulaire et moléculaire des plantes

2007 : rejoint les équipes de recherche de l'INRAE

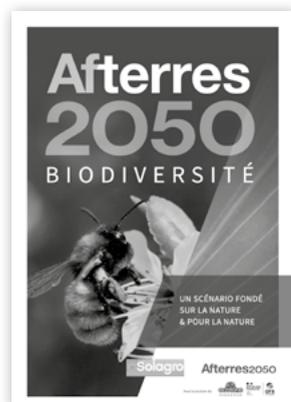
2021 : directeur de l'Institut Michel Serres

2023 : parution de *La troisième voie du vivant* aux Éditions Odile Jacob

♥ Coups de cœur

Le scénario Afferres 2050 consacré à la biodiversité

Depuis 2015, Solagro réunit des experts et expertes qui travaillent sur l'ensemble des défis environnementaux et sociétaux à relever à l'horizon 2050. Le fruit de leurs réflexions est un scénario baptisé *Afferres 2050*, régulièrement mis à jour. Il présente un panel d'actions concrètes pour préserver la nature et le vivant. *Afferres2050* est également une démarche qui inscrit l'ensemble des travaux de l'association Solagro dans une vision cohérente et permet d'ouvrir le débat avec les agriculteurs et agricultrices, les citoyens et citoyennes, les scientifiques, les institutions sur l'avenir de notre système alimentaire et agricole.



EN SAVOIR ➔ www.afferres2050.solagro.org



Publicité extérieure : comment réduire sa place dans l'espace public ?

Connaissez-vous le RLP ? Acronyme de Règlement local de publicité, c'est un des principaux outils pour permettre aux collectivités de s'engager dans une politique de réduction de la place de la publicité dans l'espace public. Il s'adresse à tous les acteurs territoriaux susceptibles de participer à son élaboration. Cette nouvelle publication de la collection *Comprendre*, réalisée dans le cadre du réseau

Sobriété (animé par le CLER – Réseau pour la transition énergétique et Virage Énergie) décrypte les points-clés à connaître avant de se lancer dans cette démarche.



Financer une rénovation énergétique performante et solidaire

Fin juin, le CLER – Réseau pour la transition énergétique a publié une note intitulée *Financer une rénovation énergétique performante et solidaire* (dans la collection *Comprendre*). À partir des retours d'expériences des membres du réseau agissant sur le terrain, ce document dresse une liste de critères à respecter pour garantir des dispositifs pertinents.

EN SAVOIR ➔ www.cler.org/outils/publications



Les infos de la doc'

Le rapport grand public du Haut-Conseil pour le climat

Le Haut-Conseil pour le climat a publié en octobre 2023 une version grand public de son rapport annuel *Acter l'urgence, engager les moyens*. Ce rapport pédagogique, accessible à tous, présente en seize pages illustrées les principaux points du rapport annuel 2023 : une analyse des impacts récents du changement climatique ; les limites actuelles de la prévention et de la gestion de crise en France ; les leviers pour l'action climatique nationale et internationale ; et enfin le suivi des émissions de gaz à effet de serre et des politiques publiques. Il présente également l'élaboration de la Stratégie française sur l'énergie et le climat (SFEC) comme « *une période d'opportunité à saisir pour concevoir une stratégie mieux articulée avec les autres chantiers du gouvernement en matière environnementale, et plus opérationnelle.* » Une publication à mettre entre toutes les mains !

EN SAVOIR ➔ www.hautconseilclimat.fr



Un centre de ressources accessible à toutes et tous



Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un centre de ressources accessible en ligne. Plus de 27 000 documents sur la transition énergétique, la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables y sont recensés, et une veille quotidienne au niveau national et européen est réalisée.

Ouvrages, revues, articles, études, rapports, fiches techniques et vidéos, photographie... Rendez-vous en ligne pour retrouver la liste complète de nos fils thématiques (conseil énergie, mobilité, précarité énergétique, sobriété, territoires...) Bénéficiez d'une veille personnalisée ! Si votre structure est membre du CLER – Réseau pour la transition énergétique, créez votre espace personnel afin de profiter de toutes les fonctionnalités de personnalisation de la base, et recevoir vos alertes de veille par email deux fois par semaine.

EN SAVOIR ➔ documentation@cler.org

PUBLICATION

Abonnez-vous gratuitement à *Notre énergie* !

Une nouvelle page s'est ouverte pour la revue trimestrielle *Notre énergie*. Parce que nous pensons que pour accélérer la transition énergétique, il est indispensable de partager plus largement expertises, analyses et retours d'expériences, que la communauté d'actrices et d'acteurs engagés ne s'arrête pas au cercle de notre réseau, et enfin et surtout, parce que la transition énergétique est l'affaire de toutes et tous, **l'abonnement est désormais gratuit** ! Pour suivre chaque trimestre l'actualité et les grands dossiers de la transition énergétique, n'attendez plus et retrouvez le formulaire d'abonnement sur notre site !

EN SAVOIR : www.cler.org/revue-notre-energie

Offres d'emploi

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique propose un service payant de publication d'offres d'emploi (gratuit pour les adhérentes et adhérents, et les offres de stage), mis à disposition de tous les acteurs de la transition énergétique.

À consulter et alimenter !

EN SAVOIR : www.cler.org/outils/offres-emploi

AGENDA

LE 16 JANVIER 2024, À VANNES

Ad'M Chaleur renouvelable

Les énergies renouvelables et de récupération thermiques sont peu connues pourtant, elles répondent à des besoins importants dans les habitations mais aussi les entreprises, l'industrie, les activités de loisirs, les établissements hospitaliers... Pour vous former et connaître les acteurs-relais sur votre territoire, participez à la première édition des rencontres territoriales de la chaleur renouvelable. Un rendez-vous pour accélérer vos projets.

📍 www.admchaleurrenouvelable.ademe.fr

LE 6 FÉVRIER 2024, À NANTES

EnerJ-meeting

Le CLER – Réseau pour la transition énergétique est partenaire d'EnrJ-meeting. Le rendez-vous de l'efficacité énergétique et environnementale du bâtiment. Cet événement est dédié aux acteurs du bâtiment.

📍 www.enerj-meeting.com

LE 3 ET 4 AVRIL 2024, AU HAVRE

Le grand défi écologique de l'ADEME

Rendez-vous au Havre pour deux jours d'échanges, de partages, d'explorations afin d'agir concrètement et dès maintenant au sein de votre organisation. À découvrir : des démonstrateurs d'innovation France 2030 et tous les dispositifs d'accompagnement de l'ADEME.

📍 www.legranddefieecologique.ademe.fr



**CLER RÉSEAU
POUR LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE**